



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 OCTOBRE 2009

Présents : M. GOURNAC, Maire – Mme BERNARD, M. AMADEI, Mme DUPONT, Mme du PENHOAT, M. CHEFDOR, Mme DERVILLEZ, M. CLUZEAUD, Mme MIOT, M. TORET, Maires Adjoints, Mme GAUTHIER, M. FOURNIER, Mme de la LANDE, M. LECUYER, M. LONGATTE, Mme AIRAUDO, M. JACOB, Mme RAMAIN, M. SIMONNET, Mlle LUER, Mme VERGNIERES-HERNANDEZ, M. BESSETTES, Mme TAILLEFER-PROVENCAL, Mme GUERIF, M. STOFFFEL, Mme SCHELLHORN, Mme RAYNARD, M. MESPOULET, Mme GOUDIGUEN, Conseillers Municipaux

Pouvoirs :

M. LEPUT, pouvoir remis à Mme DERVILLEZ
M. LEBAIL, pouvoir remis à M. BESSETTES
Mlle PERINETTI, pouvoir remis à Mme de la LANDE
M. MALBOS, pouvoir remis à M. GOURNAC

Secrétaire de séance : Mme RAMAIN

La séance est ouverte à 20 h 45 sous la présidence de M. Alain GOURNAC, Maire. Le procès-verbal de la séance du 7 octobre 2009 est adopté à l'unanimité des présents et des représentés. La séance est levée à 21 h 40.

Monsieur le Maire installe Mme Séverine GOUDIGUEN en qualité de conseillère municipale, en remplacement de M. Yann BREBANT qui a dû quitter le Département des Yvelines, et lui souhaite la bienvenue parmi les membres du Conseil Municipal.

1. DECISION MODIFICATIVE 2009-002 - BUDGET VILLE

M. SIMONNET propose aux membres du Conseil Municipal les modifications sur les crédits ouverts au budget principal en section d'investissement et de fonctionnement. Les opérations concernées sont récapitulées dans les tableaux ci après :

Le Conseil Municipal, après exposé de M. SIMONNET

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité des présents et des représentés,**

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 12 octobre 2009,

Vote la décision modificative numéro 2 de 2009 ci-après.

INVESTISSEMENT

		Dépenses +	Dépenses -			Recettes +	Recettes -
20 0200 2031	audit handicapés tranche 2 - divers bâtiments		-1 528,00				
20 324 2031	Maîtrise d'oeuvre pour rénovation des vitraux Eglise St Wandrille	1 528,00					
21 0204 2182	reliquat remplacement fourgon ateliers municipaux 638 CHA 78		-3 670,00				
21 0202 2188	provisions outillage tous corps d'état pour ateliers	3 670,00					
23 2121 2313	reliquat poursuite du programme de rénovation de l'éclairage (3 classes) et des faux plafonds primaire Félix Eboué		-12 000,00				
	complément remplacement de baies extérieures du 1er étage primaire Félix Eboué	12 000,00					
23 02010 2313	reliquat remplacement du zinc couleur naturelle par du pré patiné et protection des corniches intermédiaires en zinc. Hôtel de ville		-3 410,00				
23 331 2313	travaux remplacement système d'alarme Centre André Malraux	3 410,00					
23 814 2315	reliquat renouvellement candélabres		-2 770,00				
23 822 2315	reliquat provisions petits travaux de voirie		-5 580,00				
23 822 2315	reliquat escalier du Raidillon - aménagement suite rétrocession de La Haye		-26 900,00				
23 814 2315	reliquat de l'éclairage public RN 13		-57 410,00				
	complément candélabres carrefour Aranjuez	68 420,00					
23 822 2315	complément enfouissement des réseaux av Aligre	24 240,00					
23 2125 2313	reliquat couverture Primaire Erignac		-4 330,00				
23 311 2313	complément travaux système alarme Conservatoire Jehan Alain	530,00					
23 331 2313	travaux conception plan topographique Centre André Malraux	1 900,00					
23 332 2313	travaux conception plan topographique Salle des Fêtes	1 900,00					
23 251 2313	reliquat travaux électrique installation sauteuse cuisine centrale		-900,00				
23 644 2313	complément installation meuble fixe à langer Halte Garderie les Moussaillons	580,00					
23 648 2313	complément installation meuble fixe à langer Halte Garderie les 4 saisons	320,00					

23 822 2315	reliquat travaux éclairage square ST Exupéry		-3 600,00			
	complément élargissement des trottoirs Bd Folke Bernadotte	3 600,00				
23 0200 2313	reliquat levée réserves électriques divers bâtiments		-2 900,00			
23 2121 2313	reliquat rénovation éclairage (3 classes) et faux plafonds primaire Félix Eboué		-2 830,00			
23 644 2313	complément travaux électricité halte garderie Les Moussaillons	5 730,00				
23 822 2315	reliquat traversée de la chaussée rue Larget		-7 700,00			
	complément redressement des bordures - travaux avec le CG 78 Avenue Charles de Gaulle	7 700,00				
20 822 2031	reliquat étude d'aménagement de sécurité routière quai Voltaire différée		-24 000,00			
23 822 2315	complément provisions pour travaux eaux pluviales	24 000,00				
23 2121 2313	reliquat recouplement des combles et isolation thermique y compris éclairage d'ambiance et remaniement des circuits existants primaire Félix Eboué		-4 340,00			
23 02102 2313	travaux remise en état corps de chauffe chaudière Services Techniques	4 340,00				
23 822 2315	reliquat aménagement accessibilité suite diagnostic handicapé		-1 650,00			
21 821 2188	acquisition potelets à tête blanche pour malvoyants	1 650,00				
23 2111 2313	reliquat rénovation chaufferie Maternelle Jehan Alain		-55 000,00			
23 4111 2313	passage au gaz chaufferie Gymnase Marcel Villeneuve	55 000,00				
23 0202 2313	reliquat remise aux normes de l'atelier de menuiserie aux ateliers		-8 510,00			
23 2122 2313	complément réfection clôture primaire Général Leclerc	8 510,00				
23 02010 2313	reliquat remplacement du zinc couleur naturelle par du pré patiné et protection des corniches intermédiaires en zinc. Hôtel de ville		-2 170,00			
23 4121 2313	réfection de réseau éclairage de sécurité et remplacement blocs de secours tennis	2 170,00				
23 712 2313	reliquat réhabilitation logement Grandchamp		-25 983,00			
21 2111 2188	acquisition chalet en bois maternelle Jehan Alain	2 870,00				
21 2114 2188	acquisition chalet en bois maternelle Centre	2 106,50				

21 2115 2188	acquisition chalet en bois maternelle Jean Moulin	2 106,50				
23 311 2313	complément escalier de secours conservatoire Jehan Alain	18 900,00				
23 823 2312	reliquat grillage de protection et achat de modules Skate Parc		-4 230,00			
	renouvellement jeux squares Jacques Tati, st Exupéry, maternelle Jean Moulin	4 230,00				
23 2111 2313	reliquat rénovation chaufferie Maternelle Jehan Alain		-22 000,00			
23 2111 2312	réfection de la cour Maternelle Jehan Alain	22 000,00				
23 823 2315	reliquat réfection des surfaces square St Exupéry		-2 830,00			
	complément réfection trottoirs - chemin de la Prairie	1 030,00				
	complément réfection trottoirs - rue de Seine	1 800,00				
23 2121 2313	reliquat recouplement des combles et isolation thermique y compris éclairage d'ambiance et remaniement des circuits existants primaire Félix Eboué		-9 300,00			
23 2112 2312	réfection enrobé cours de récréation Maternelle Gal Leclerc (sub CG 78)	130,00				
23 2122 2312	réfection enrobé cours de récréation Primaire Gal Leclerc (sub CG 78)	9 170,00				
23 712 2313	reliquat réhabilitation logement Grandchamp		-9 400,00			
23 201 2313	fourniture et pose double porte logement crèche Les Dauphins	4 650,00				
23 641 2313	fourniture et pose double porte de la crèche Les Dauphins	4 750,00				
23 113 2315	reliquat bouches incendies		-3 700,00			
23 201 2313	travaux branchement logement Jean Moulin	3 700,00				
23 2111 2313	reliquat rénovation chaufferie Maternelle Jehan Alain		-6 640,00			
23 2111 2313	travaux fourniture et pose stores bannes maternelle Jehan Alain	6 640,00				
23 4111 2313	reliquat rénovation totale douches et wc du R Ch avec et mises aux normes handicapés gymnase Marcel Villeneuve		-1 481,00			
	réaménagement porte d'accès salle de musculation	1 481,00				
23 2125 2313	reliquat Maitrise d'oeuvre couverture primaire Claude Erignac		-350,00			

23 711 2313	travaux rénovation menuiseries logement Erignac - révision marché	350,00				
23 822 2315	reliquat escalier du Raidillon - aménagement suite rétrocession de la Haye		-3 850,00			
23 026 2312	réalisation rampe PMR accès cimetière	3 850,00				
23 2111 2313	reliquat rénovation chaufferie Maternelle Jehan Alain		-6 720,00			
23 2121 2313	reliquat passage au gaz primaire Félix Eboué		-4 000,00			
23 201 2313	Moe chaufferie logements gardiens HDV	7 146,50				
23 644 2313	Moe chaufferie Halte Garderie Les Moussaillons	3 573,50				
23 02010 2313	reliquat travaux réfection couverture-toiture hôtel de ville		-630,00			
23 644 2313	complément réfection électrique Halte garderie les Moussaillons	630,00				
20 631 2031	détection incendie dans les combles Maison petite enfance		-10 300,00			
23 332 2313	complément escalier de secours salle des fêtes	10 300,00				
23 413 2313	reliquat MOe confortement structure (charpente, bardage, châssis) piscine		-6 800,00			
	reliquat provisions piscine		-9 060,00			
	reliquat réfection des chéneaux latéraux, reprise d'attaches de plafonds suspendus, reprise éléments adduction d'eau <i>(suite audit demandé par les Pompiers) - piscine</i>		-6 700,00			
	remplacement armoire électrique chaufferie Piscine	22 560,00				
21 822 2158	reliquat changement du godet du camion grue benne preneuse		-362,00			
21 821 2188	complément acquisition barrières croix St André	362,00				
21 0204 21571	acquisition d'une balayeuse		-4 000,00			
21 2111 2188	acquisition abri de jardin maternelle Jehan Alain	2 000,00				
21 2550 2188	acquisition abri de jardin CLEM Jehan Alain	2 000,00				
23 02010 2313	reliquat réfection toiture terrasse/CSPS/amiante/bureau de contrôle hotel de ville		-15 000,00			
23 2121 2313	reliquat recouplement des combles et isolation thermique y compris éclairage d'ambiance et remaniement des circuits existants primaire Félix Eboué		-15 000,00			

23 311 2313	complément travaux escalier du Conservatoire Jehan Alain	30 000,00					
23 4111 2313	reliquat travaux contre la légionellose (<i>hygiène sécurité</i>)		-11 000,00				
23 823 2312	reliquat grillage de protection et achat de modules skate parc		-4 000,00				
23 2111 2312	reliquat réfection de la cour maternelle Jehan Alain		-1 000,00				
23 413 2313	travaux de remplacement de l'extracteur piscine municipale	16 000,00					
23 822 2315	réfection passages surélevés (caniveaux dangereux)		-540,00				
	provisions pour petits travaux de voirie	540,00					
23 02037- 2113 - 2123 - 25503- 2551 - 823 2313 op 2008-001	travaux groupe scolaire N Niémen		-400 000,00				
23 02037 -2113 - 2123 - 25503 - 2551 - 823 compte 238 op 2008-001	provisions versement avances	400 000,00					
13 814 1328	remboursement participation travaux EDF	3 450,00					
23 823 2312/71	travaux remise en état fontaine	6 100,00					
21 212 2184/40	complément mobiliers scolaires	12 800,00					
21 2551 2184/40	acquisition bibliothèque CLEP	700,00					
21 321 2188	complément mobilier bibliothèques	300,00		13 814 1325	versement Sideyne R2	19 000,00	
23 110 2315	étude de faisabilité vidéosurveillance	6 800,00		13 814 1325	versement Sideyne - programme 2008 40%	14 000,00	
020 01 020	dépenses imprévues		-7 582,00	10 01 10222	FCTVA		-10 432,00
	sous-total	846 224,00	-823 656,00			33 000,00	-10 432,00
		22 568,00				22 568,00	

FONCTIONNEMENT

		Dépenses +	Dépenses -			Recettes +	Recettes -
011 823 60628/71	fournitures de pièces mécaniques		-1 800,00				
011 823 617/71	diagnostic sanitaire des peupliers des berges Sully	1 800,00					
011 0204 6226/12	honoraires flotte automobile		-2 650,00				
011 0200 6226/12	honoraires assurance responsabilité	2 650,00					
011 332 6232/60	manifestations salle des fêtes		-4 800,00				
65 041 6532/60	déplacement jumelage		-150,00				
012 330 6218/60	complément manutention manifestations culturelles	4 800,00					
65 0203 658/60	remboursement location de salle	150,00					
011 423 611/52	séjours adolescents		-620,00				
65 423 658/52	remboursement colonie de vacances	620,00					
011 4121 60628/72	fourniture de terre tennis		-2 500,00				
65 40 6574	subvention association sportive	2 500,00					
011 321 6232/63	manifestation bibliothèque		-300,00				
011 321 6238/63	complément animations bibliothèque	300,00					
	<i>sous total</i>	12 820,00	-12 820,00		<i>sous total</i>	0,00	0,00
		0,00				0,00	

2. MARCHE RELATIF A LA RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE NORMANDIE NIEMEN ET CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE DE QUARTIER

Monsieur le Maire rappelle qu'un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 25 mars 2009 et publié le 28 mars 2009 au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics et au Journal Officiel de l'Union Européenne, afin de passer un marché pour la reconstruction du groupe scolaire Normandie Niémen et la construction d'une salle polyvalente de quartier.

Le présent marché est passé selon une procédure négociée faisant suite à un appel d'offre infructueux, conformément aux dispositions des articles 34, 35 I-1°, 65 et 66 du code des marchés publics.

Le marché est un marché unique.

Il comporte :

- une solution de base : réalisation de la salle polyvalente suite à la construction de l'école avec un décalage de 3 mois,
- une option 1 : réalisation de la salle polyvalente suite à la construction de l'école avec un décalage d'une année,
- une option 2 : réalisation concomitante du groupe scolaire et de la salle polyvalente.

Les entreprises devaient chiffrer plusieurs options techniques définies par le maître d'œuvre et avaient la possibilité de présenter des variantes techniques.

La date de remise des candidatures a été fixée au 29 avril 2009, à 12h00.

Les candidatures suivantes ont été admises : sociétés EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE, SRC, BOUYGUES BATIMENT ILE-DE-FRANCE, COLAS ILE-DE-FRANCE NORMANDIE, SICRA, GTM, HERVE SA, LEON GROSSE. Une lettre de consultation a été envoyée simultanément à tous les candidats retenus.

La date de remise des offres a été fixée au 6 juillet 2009, à 12h00.

Les candidats SICRA, LEON GROSSE et SRC n'ont pas remis d'offre.

Les candidats EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE, BOUYGUES BATIMENT ILE-DE-FRANCE, COLAS ILE-DE-FRANCE NORMANDIE, GTM et HERVE SA ont remis une offre dans le délai imparti.

Suite à l'analyse des offres, le classement ci-dessous a été établi par application des critères de jugement des offres fixés dans le règlement de la consultation avec leur pondération (valeur technique de l'offre : 40% et prix des prestations : 60%) :

1^{er} sur 5 : COLAS ILE-DE-FRANCE NORMANDIE

2^{ème} sur 5 : HERVE SA

3^{ème} sur 5 : BOUYGUES BATIMENT ILE-DE-FRANCE

4^{ème} sur 5 : GTM

5^{ème} sur 5 : EIFFAGE CONSTRUCTION PARIS PATRIMOINE

Au regard de ce classement, la commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse soit celle de la société COLAS ILE-DE-FRANCE NORMANDIE. L'option 2 a été retenue.

Le montant global du marché s'élève à : 8 561 459.07 € H.T. détaillé comme suit :

	TRANCHE FERME	TRANCHE CONDITIONNELLE	TOTAL
OFFRE DE BASE APRES NEGOCIATIONS	8 805 082.75	848 183.93	9 653 266.68
MONTANT TOTAL DES OPTIONS TECHNIQUES	-336 092.87	-20 659.51	-356 752.38
MONTANT TOTAL DES VARIANTES TECHNIQUES	-684 828.87	-50 226.36	-735 055.23
TOTAL	7 784 161.01	777 298.06	8 561 459.07

Les montants sont exprimés en euro et hors taxes.

Vu le décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics, et notamment ses articles 34, 35 I-1°, 65 et 66,

Considérant la consultation lancée le 25 mars 2009 en vue d'attribuer un marché pour la reconstruction du groupe scolaire Normandie Niémen et la construction d'une salle polyvalente de quartier,

Considérant la décision de la commission d'appel d'offres du 13 octobre 2009 de retenir l'offre de la société COLAS ILE-DE-FRANCE NORMANDIE, offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement des offres,

Cet exposé entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des présents et des représentés** :

Article 1 : approuve la décision de la commission d'appel d'offres sur l'attribution du marché pour la reconstruction du groupe scolaire Normandie Niémen et la construction d'une salle polyvalente de quartier à la société COLAS ILE-DE-FRANCE NORMANDIE.

Article 2 : autorise Monsieur le Maire à signer le marché pour la reconstruction du groupe scolaire Normandie Niémen et la construction d'une salle polyvalente de quartier avec la société COLAS ILE-DE-FRANCE NORMANDIE, sise 3, rue des Beaunes – 78400 CHATOU.

3. REVISION DE L'AP/CP N° 1 – RECONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET D'UNE SALLE POLYVALENTE DE QUARTIER - BUDGET PRINCIPAL

M. TORET expose que la Ville s'est engagée dans la construction d'un groupe scolaire et d'une salle polyvalente de quartier et a voté une autorisation de programme le 18 décembre 2007, afin de ne pas mobiliser inutilement des crédits sur un seul exercice.

Le montant total des travaux, y compris la maîtrise d'œuvre, prévus sur la période 2008-2011 est estimé à 10 900 000 € TTC. Suite à la relance du marché de travaux déclaré infructueux en mars 2009, la répartition des crédits de paiement de 2009 à 2011 a été revue par la délibération du 13 mai 2009.

Le marché de travaux étant finalisé par le choix d'un candidat, il convient d'ajuster l'enveloppe de l'autorisation de programme, tenant ainsi compte des montants financiers actualisés et des dépenses réalisées à ce jour.

Le Conseil Municipal, après exposé de M. TORET,

Conformément à l'instruction comptable M14,

Vu les délibérations du 18 décembre 2007 et du 13 mai 2009 concernant l'AP/CP n°1

Après avis favorable de la commission des finances réunie le 12 octobre 2009,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité des présents et des représentés,**

Modifie l'autorisation de programme n° 1 et les répartitions de crédits de paiement (CP) sur la période 2009/2011 selon l'échéancier suivant :

AP/CP n°1 2008/2011 : 10 900 000 € TTC

Coût actualisé : 12 500 000 € TTC

Réalisé 2008 : 564 708,70 €

CP 2009 : 935 291,30 €

CP 2010 : 8 800 000 €

CP 2011 : 2 200 000 €

Le montant total des dépenses de l'AP est équilibré selon les recettes prévisionnelles suivantes :

FCTVA (15,486) : 1 935 250 €

Recettes de subventions : 2 650 000 €

Autofinancement Emprunts : 7 914 750 €

Dit que les crédits de paiement (CP) pour ces opérations, non mandatés sur l'année N, seront reportés automatiquement sur les crédits de paiement de l'année N+1.

La Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Catherine RAMAIN
Conseillère Municipale

Alain GOURNAC
Sénateur des Yvelines